



## INFO COMMUNALE



Février 2022

### Le mot du Maire et de l'équipe municipale

*Voici déjà un mois que la nouvelle année a débuté, avec son cortège de constats, de certitudes bien ancrées mais aussi d'interrogations de toutes sortes...*

*Notre village a traversé 2021 sans connaître d'événements importants, coulant au rythme de l'Hers et du St Nicolas des jours paisibles, si ce n'est heureux.*

*Nos pensées vont aux quelques familles frappées par la disparition souvent injuste d'un être cher ; nous souhaitons ardemment que la pandémie Covid 19 qui n'en finit pas de rebondir et de compliquer nos relations s'estompe.*

*Un renouvellement lent mais incessant de la population induit un changement des mentalités et des façons de vivre dans ce village qui s'étire sur presque toute la haute vallée de l'Hers .*

*Les quelques animations proposées en fin d'année n'ont pas déplacé les foules: l'après-midi Gospel du 5 décembre n'a rempli qu'à moitié l'église St Michel de Fougax, l'expo photos consacrée à la 1ère Fête de la Montagne est passée pratiquement inaperçue ainsi que la soirée dédiée à la rétrospective de la station des Monts d'Olmes par le Pays d'Art et d'Histoire; dommage pour ceux qui y croient et apportent leur contribution !*

*L'année 2022 va connaître des chantiers importants, chantiers qui vont permettre d'améliorer et sécuriser notre cadre de vie.*

*Au titre de la labellisation Grand Site et du classement de Montségur au patrimoine de l'UNESCO, la Communauté de Communes du Pays d'Olmes va poursuivre l'aménagement d'un vaste parking sur le site de l'ancienne scierie de Fontestorbes lui appartenant, renforçant ainsi la sécurisation et l'attractivité de cette porte d'entrée de l'OGS.*

*La CCPO met la dernière main à la finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui après enquête publique, deviendra opérationnel jusqu'à l'horizon 2040.*

*En cette année d'importantes échéances électorales, malgré les grincheux et les éternels mécontents, nous vous assurons de notre entière disponibilité et de notre réelle volonté d'oeuvrer pour le bien vivre communal.*

# LES TRAVAUX FAITS ET A VENIR

## 1- Bilan de fin d'année

Le dossier concernant les travaux de mise aux normes PMR de la Mairie reste toujours d'actualité, avec seulement une partie réalisée ( Agence postale Communale et Secrétariat de mairie )

en 2021; il reste environ les 2/3 du projet à concrétiser afin de pouvoir bénéficier des aides demandées et obtenues.

Une fin d'année perturbée par la crise sanitaire ayant entraîné un sérieux ralentissement des chantiers et une conséquente envolée des prix, a conduit notre maître d'œuvre, le cabinet d'architecture BENAZET-PINZIO, à retarder l'appel d'offre à 2022.

Il nous faudra donc attendre jusqu'au printemps prochain minimum pour terminer le réaménagement complet des bureaux et salles annexes : des travaux conséquents, auxquels les normes qui s'empilent sans cesse rajoutent encore et toujours un pourcentage non négligeable de dépenses supplémentaires...

La consultation d'entreprises ou l'appel d'offre seront lancés avant la fin de l'hiver.

### Remarques:

- Nous allons devoir rapidement reconsidérer le sens de circulation de la Rue du 19 mars 1962 avant d'engager les travaux de construction d'un parking et des accès PMR.
- La fréquentation de l'APC au terme de cette première année de fonctionnement s'avère raisonnable et les services rendus globalement satisfaisants.
- Nous vous rappelons que l'îlot informatique est à l'entière disposition du public pendant les horaires d'ouverture de l'APC.

### Travaux de sécurisation de la traversée du village :

Reportés eux aussi suite à la problématique automnale évoquée ci-dessus, ils seront réalisés au printemps prochain.

Suite à la consultation de 5 entreprises à l'automne dernier, la commission communale des travaux s'est réunie fin octobre, en présence du maître d'œuvre le BE PROJETUDE, afin d'effectuer le choix: pour un montant de travaux de 82 000 euros HT ( soit 5 % en dessous du prix d'estimation ), la réalisation est donc confiée à l'entreprise RAYNAUD de Dreuilhe.

Une visite de chantier s'est déroulée ce 8 février pour arrêter les consignes de sécurisation des différentes zones concernées.



## **2 – Les nouveaux chantiers**

La fin d'année a été mise à profit pour monter et finaliser deux dossiers, transmis dans les temps à la Sous-Préfecture de Pamiers, en charge de l'attribution des aides de l'État ( DETR ).

Par ordre de priorité, il a été décidé :

**en n°1, la reconstruction de la passerelle de Camaout**, le dossier technique et institutionnel étant entièrement bouclé avec notamment l'accord de la Police de l'eau ;

- Le montant des travaux est évalué à 33.950 euros HT dont 6.790,00€ à la charge de la commune.

Cette réalisation permettra enfin de relier le haut du village, le camping les Buis et le village de chalets La Taillade au chemin des Bernilles, facilitant l'accès au belvédère du Roc de Fayre.

Quelques travaux de consolidation des supports en maçonnerie existants seront exécutés en préalable dans le courant de l'été, la mise en place définitive devant intervenir, après construction en atelier, en début d'automne.

**en n°2, des travaux visant à améliorer le réseau DECI de la commune.**

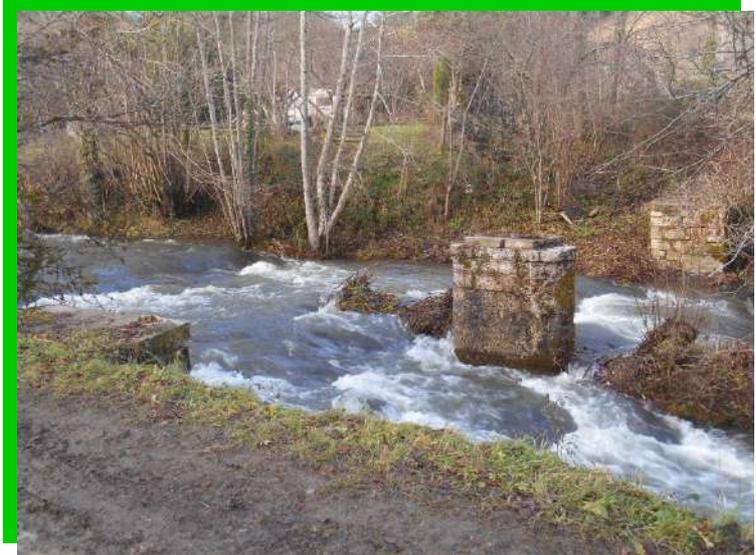
Après une expertise réglementaire de l'ensemble des poteaux et bouches incendie équipant le village, réalisée en 2020, il s'avère nécessaire de remplacer les 7 bouches incendie inopérantes + 1 poteau HS.

Le projet 2022 comprend donc :

- le remplacement de 5 bouches par 5 poteaux
- la suppression de 2 bouches à remplacer par 1 citerne souple 60 m<sup>3</sup> à installer sur une parcelle communale nouvellement acquise entre La Palanque et Espine.
- le remplacement d'1 poteau

Le dossier complet des travaux projetés, estimés à 20.847euros HT, a été transmis dans les temps aux autorités compétentes pour 70% d'aides espérées.

Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'automne prochain.



### **3 – Travaux sur la RD9**

Ils sont de la compétence du service des routes du Conseil Départemental.

- Suite à notre demande et après visite sur site par un des responsables, les travaux de renforcement et réaménagement du pont de Delalaygue ont été exécutés en deux tranches, en juin et septembre 2021.

Un résultat très positif, avec une nouvelle barrière de sécurité côté aval de la chaussée, des rigoles d'écoulement créées, la maçonnerie des arches reprises et surtout(et enfin!), le déblaiement de la 2ème arche en rive gauche de l'Hers permettant ainsi une meilleure répartition du lit de la rivière en cas de montée des eaux.



- Constaté en 2021, l'effondrement d'une partie d'un mur de soutènement au quartier du Pigeonnier sera réparé dès février par une entreprise commanditée par les services du CD.
- Nous faisons dorénavant le « forcing » pour que soit prise en compte l'accumulation d'eau qui crée une véritable mare occupant tout ou partie de la chaussée en limite de l'actuel parking de Fontestorbes lors des violents orages.



# QUELQUES INFORMATIONS

## URBANISME



### Vos démarches d'urbanisme en ligne sur le territoire de Fougax et Barrineuf

À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

laissez-vous guider !



### “ J'ai un projet de travaux... ”

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

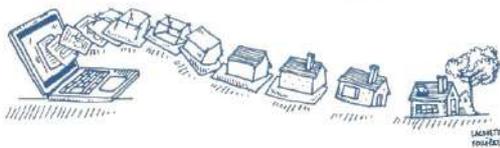
### Le dépôt en ligne, c'est...

Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.

Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.



## Comment faire ?

### JE PRÉPARE MON DOSSIER

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

### JE LE DÉPOSE EN LIGNE

[urbansime.fougaxbarrineuf@gmail.com](mailto:urbansime.fougaxbarrineuf@gmail.com)

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

A chaque étape de votre projet, nos services vous renseignent et vous accompagnent.

**Mairie de Fougax et Barrineuf**  
2 rue du pont d'Ardille  
05 61 01 61 01  
[mairie.fougaxbarrineuf@wanadoo.fr](mailto:mairie.fougaxbarrineuf@wanadoo.fr)





# ETAT CIVIL

## Nos Joies :

Le 30 Octobre 2021 ont été unis par Monsieur le Maire, Diana **SAWDAY** et Graeme **JOHNSON**, nouveaux habitants au quartier de L'ESPINE.



Nous avons accueilli le 18 Janvier 2022 **Alban GIMENEZ**

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur



## Nos peines :

**PINA** Carmen née MUNOZ décédée le 29 Octobre 2021 à l'âge 85 ans.

**POSKATCHEIFF** Josette née MATHIEU dit « Madame Valery » décédée le 30 Janvier 2022 à l'âge de 85 ans.



Reposez en paix...



*La maison paternelle où maintenant l'étranger demeure,  
Je l'ai revue, ce soir, le coeur bien ému !  
Rien n'a beaucoup changé quand on la voit du dehors.  
Le portail est fermé ; mais quelqu'un a parlé...*

*J'ai revu le jardin et la longue tonnelle ;  
Les roses, et le jasmin odorant ;  
La clématite formant une chapelle,  
Dans un coin près d'un platane géant.*

*De l'étang, j'ai revu la belle parure :  
La « crème-d'eau », ou nénuphar, flottant  
Abrité par le jonc inondé, entrelacé,  
Et le saule cendré rabougri aux feuilles argentées...*

*Les voix qui parlaient certes ce n'étaient pas elles  
Que j'aurais désiré entendre ; et non plus les couleurs  
Que je désirais voir n'étaient pas toutes celles  
Que donnaient, à présent, beaucoup d'autres fleurs...*

*J'ai tourné mon regard vers l'arbre funéraire :  
Aux branches fines du cyprès mon cœur est resté accroché !  
Alors c'était moi l'étranger, solitaire,  
Qui devait partir : silencieux, je me suis sauvé !...*

*Traduit de son poème en languedocien **PELEGRINAGE***

***Adelin MOULIS***